



N.B. : Compétences ne se confondant pas avec celles de chacun des spécialistes des disciplines abordées par le formateur

Niveau 0 : prérequis absolu

1. Aptitude à exécuter selon les niveaux de qualité exigibles en milieu professionnel, toute tâche qu'il/elle assigne aux stagiaires.

Niveau 1 : généralités

1. Formation spécifique, formelle ou pratique
 - a. Formation universitaire sanctionnée (diplôme)
 - b. Stage de longue durée (2 ans) sanctionné
 - c. Pratique de la traduction professionnelle confirmée (cinq ans minimum)
2. Connaissance des domaines professionnels concernés en termes de :
 - a. Métiers et profils de métiers
 - b. Contraintes (temps/budgets/qualités)
 - c. Centres de valeur ajoutée
 - d. Clientèles et marchés
 - e. Modes opératoires et instruments
 - f. Évolutions prévisibles
3. Maîtrise d'un modèle d'exécution des prestations de traduction-localisation :
 - a. Incluant les normes et spécifications existantes
 - b. Proposant une analyse critique de ces normes et spécifications
 - c. Identifiant chaque paramètre et analysant l'effet de ses variations et de ses combinaisons
 - d. Listant les options et expliquant les choix entre options concurrentes
4. Maîtrise (i) des tâches et sous-tâches inhérentes à la pratique professionnelle de la traduction/localisation ainsi que (ii) des domaines d'application retenus dans les objectifs de formation et (iii) des outils et instruments adaptés
 - a. Recherche d'ouvrage
 - b. Négociation
 - c. Définition du projet – tous paramètres
 - d. Gestion de la qualité
 - e. Gestion de fichiers
 - f. Planification (temps, finances, ressources divers dont ressources humaines)
 - i. Choix des outils
 - ii. Optimisation de la mise en oeuvre des ressources
 - g. Préparation et mise en place du matériau à traduire
 - iii. Matérielle
 - iv. Technique
 - v. Stratégique

- h. Traduction
 - vi. Analyse
 - vii. Assurance de qualité
 - viii. Documentation/étude de sujet ou de produit/processus
 - ix. Gestion de la documentation
 - x. Terminographie
 - xi. Phraséographie
 - xii. Transfert
 - xiii. Indexation
- i. Contrôles de qualité
 - xiv. Relecture (directe ou croisée)
 - xv. Révision, tests, QA en ligne
 - xvi. Évaluations
- j. Intégrations de premier niveau : intégration du matériau traduit dans supports courants (ex. mise en page, traitement graphique)
- k. Intégrations de second niveau : intégration du matériau traduit dans tout produit d'exploitation applicable
- l. Autres (liste à définir selon les objectifs du programme)

Dans chaque cas, le formateur doit :

- Maîtriser les enjeux, tenants et aboutissants de la tâche/sous-tâche dans le(s) champ(s) considéré(s)
 - o En s'appuyant sur le bagage théorique pertinent (formation, lectures, etc.)
 - o Par expérience, en extrapolant au besoin
- Être en mesure de présenter ces divers éléments aux stagiaires en définissant et en justifiant les structures de priorités applicables en fonction des paramètres applicables
- Proposer des organigrammes d'exécution raisonnés tenant compte des priorités selon les paramètres applicables
- Être en mesure d'exécuter la tâche/sous-tâche et de commenter/évaluer cette exécution

Niveau 2 : pédagogie - cursus

Le formateur doit être en mesure de :

- Caractériser les stagiaires en termes de :
 - o Compétences acquises (Cf. référentiel EMT)
 - o Compétences manquantes
- Comprendre les besoins des stagiaires
- Construire ou comprendre la logique du cursus de formation
 - o Intégralement
 - o Dans certaines de ses composantes majeures si le cursus dépasse le cadre des métiers de la traduction
- Construire ou comprendre l'architecture du cursus de formation
 - o En rapport avec le référentiel de compétences
 - o Intégrant l'ensemble des activités et tâches (prenant notamment en compte les divers types de supports, matériaux et traductions)
- Préparer les évolutions du cursus pour tenir compte des évolutions prévisibles des profils de métiers.
- Construire ou comprendre les objectifs des apprentissages
 - o Comprendre ou construire, notamment, les options et être en mesure de défendre les choix effectués
- Construire ou comprendre les chronologies des apprentissages
- Construire ou comprendre les enjeux, modalités et conditions de mise en place des diverses composantes du cursus, notamment lorsque ces composantes font partie intégrante de formations plus larges (exemple : la terminographie par rapport à la terminologie/terminographie générique)

Niveau 3 : pédagogie - enseignement

Pour chaque élément pédagogique intégré à la formation, le formateur doit :

- Situer l'élément pédagogique dans le cursus (Cf. supra)
- Spécifier les tâches à exécuter en rapport avec chaque composante/élément du cursus
 - o Décomposer l'élément pédagogique en tâches et sous-tâches (exemple : terminographie, recherche documentaire, contrôle de qualité)
 - o Identifier, pour chaque élément de cursus, les tâches corrélées aux compétences escomptées après maîtrise dudit élément
 - o Rédiger les cahiers des charges correspondants
- Élaborer un chemin critique de l'exécution des tâches en rapport avec les compétences attendues
- Connaître les ressources exploitables/pertinentes
- Connaître les principaux fondements théoriques applicables
- Être en mesure, au besoin, de présenter et expliquer ces fondements théoriques
- Connaître et comprendre le fonctionnement des outils d'exécution existants
- Être capable de mettre en oeuvre les outils requis
- Créer un plan de cours (au sens général)
 - o Lister les tâches auxquelles ce cours se rapporte directement ou indirectement
 - o Convertir en « learning outcomes »
 - o Convertir en compétences
 - o Identifier les prérequis (quels autres cours nourrissent le cours considéré)
 - o Définir le mode de vérification des prérequis
 - o Dresser l'organigramme des objectifs en rapport avec les compétences
 - o Identifier les étapes et les organiser (priorités, séquences)
 - o Élaborer les contenus
 - o Créer les supports
 - o Choisir le mode d'enseignement adapté
 - o Optimiser
- Définir les critères de mesure de qualité/compétences/niveau par tâche
 - o Expliquer et justifier ces critères
 - o Présenter les conditions de leur mise en oeuvre
 - o Proposer des évaluations fondées sur ces critères.
- Réévaluer en permanence ses pratiques et mettre à jour ses savoirs et compétences

Niveau 4 : environnement

Le formateur doit :

- Être capable de s'intégrer à une équipe pédagogique
- Au besoin, être capable d'animer une équipe pédagogique
- Exprimer et appliquer tout code de déontologie applicable
- Être capable d'agir en chef de projet par rapport aux stagiaires
- Savoir gérer le temps et les ressources
- Être capable d'enseigner la gestion du temps et des ressources
- Savoir gérer le stress
- Être capable d'enseigner la gestion du stress
- Savoir prendre des décisions et justifier ses choix
- Être capable de former à la prise de décisions et à la gestion de priorités
- Prendre en compte toutes les contraintes applicables selon les situations et de les expliquer clairement
- Être capable de former à la prise en compte toutes les contraintes applicables selon les situations (spécifications, délais, budgets)
- Être soucieux de développer, chez les stagiaires :
 - o La rigueur
 - o Le souci de la qualité
 - o La curiosité
 - o Les stratégies d'apprentissage
 - o L'esprit d'analyse et de synth